



# La reconnaissance juridique des

**P**ROCHES AIDANTS  
roxijuris

# en droit comparé franco-suisse



Vendredi 16 juin 2017 de 8h30 à 17h45

Amphithéâtre Peiresc - Faculté de droit et de science politique - Aix-en-Provence

**Entrée libre - Inscription gratuite sur :**

<https://goo.gl/forms/33gGGMvIh8hZQ8nD2>

## Comité d'organisation :

Fabienne Petit  
Sophie Sereno

## Comité scientifique :

Cédric Baume  
Anaëlle Cappellari  
Olivier Guillod  
Sophie Lambert  
Guylène Nicolas  
Hélène Thomas  
Dominique Viriot-Barrial



Plan du site :



8h30 : Accueil des participants

9h00-9h30 : Propos introductifs :

- ✓ Alexis BUGADA, *Pr., CDS, AMU* (9h-9h15)
- ✓ Hélène THOMAS, *Pr., LTD, AMU* (9h15-9h30)

## 1<sup>RE</sup> PARTIE : L'ÉMERGENCE DES AIDANTS COMME SUJETS D'UNE POLITIQUE SOCIALE

### Axe 1 : la construction de la politique sociale en faveur des aidants

→ 1<sup>er</sup> thème de discussion : la construction juridique de la politique sociale des aidants (9h30-10h10)

- ✓ Guylène NICOLAS, *MCF, UMR ADES, AMU.*
- ✓ Cédric BAUME, *Collaborateur scientifique du projet ANR Proxijuris, Université de Neuchâtel.*

### Axe 2 : la définition de la notion juridique d'aidants

→ 2<sup>e</sup> thème de discussion : l'émergence d'une définition juridique des aidants (10h10-10h50)

- ✓ Anaëlle CAPPELLARI, *MCF, CDS, AMU.*
- ✓ Stéphanie PERRENOUD, *Chargée d'enseignement à l'université de Neuchâtel.*

Pause café : 10h50-11h00

## 2<sup>E</sup> PARTIE : LE REGIME JURIDIQUE APPLICABLE AUX AIDANTS

### Axe 1 : l'aidant face à la protection de l'aidé

→ 3<sup>e</sup> thème de discussion : les rapports aidants aidés au prisme du respect (11h-11h40)

- ✓ Dominique VIRIOT-BARRIAL, *Pr., CDS, AMU.*
- ✓ Cédric BAUME, *Collaborateur scientifique du projet ANR Proxijuris, Université de Neuchâtel.*

→ 4<sup>e</sup> thème de discussion : l'articulation entre les aidants, la personne aidée et ses autres protecteurs (11h40-12h20)

- ✓ Anaëlle CAPPELLARI, *MCF, CDS, AMU.*
- ✓ Rachel CHRISTINAT, *Collaboratrice scientifique, IDS, Université de Neuchâtel.*

Déjeuner libre : 12h20-13h50

→ 5<sup>e</sup> thème de discussion : les obligations patrimoniales des aidants (13h50-14h30)

- ✓ Floriane MAISONNASSE, *MCF, Université de Montpellier.*
- ✓ Olivier GUILLOD, *Pr., Directeur de l'IDS, Vice-recteur, Université de Neuchâtel.*

### Axe 2 : les droits propres à l'aidant

→ 6<sup>e</sup> thème de discussion : les aidants en droit des assurances et en droit des successions et libéralités (14h30-15h10)

- ✓ Sophie LAMBERT, *MCF, GREDIAUC, AMU.*
- ✓ Anaïs ROSSI, *Coordinatrice IDS et [PI]<sup>2</sup>, Université de Neuchâtel.*

→ 7<sup>e</sup> thème de discussion : les aidants et le droit du travail (15h10-15h50)

- ✓ Alexis BUGADA, *Pr., CDS, AMU.*
- ✓ Aurélien WITZIG, *Chargé d'enseignement, Université de Neuchâtel.*

Pause-café : 15h50-16h10

→ 8<sup>e</sup> thème de discussion : les aidants et le droit de la sécurité sociale (16h10-16h50)

- ✓ Jessica ATTALI-COLAS, *Doctorante, CDS, AMU.*
- ✓ Anne-Sylvie DUPONT, *Pr., IDS, Université de Neuchâtel.*

→ 9<sup>e</sup> thème de discussion : les aidants et le droit fiscal (16h50-17h30)

- ✓ Laura JAEGER, *MCF, Chrome, Université de Nîmes.*
- ✓ Thierry BORNICK, *Doctorant FNS, Université de Neuchâtel.*

17h30-17h45 : Rapport de synthèse : Olivier GUILLOD, *Pr., Directeur de l'IDS, Vice-recteur, Université de Neuchâtel.*